

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020**

Délibération
n° 2020.10.329

**Désignation des
représentants de
GrandAngoulême au
conseil d'exploitation
du camping
communautaire -
Modification de la
délibération n° 145
du 16 juillet 2020**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2020**

Secrétaire de séance : Joëlle AVERLAN

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Monique CHIRON à Catherine BREARD, Sophie FORT à Xavier BONNEFONT

Excusé(s) :

Hervé GUICHET, Martine PINVILLE, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.10.329**

TOURISME ET PATRIMOINE

Rapporteur : Monsieur LAVILLE

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME AU CONSEIL D'EXPLOITATION DU CAMPING COMMUNAUTAIRE - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 145 DU 16 JUILLET 2020

Par délibération n°145 du 16 juillet 2020, le conseil communautaire a désigné 9 délégués communautaires au collège "élus" du conseil d'exploitation de la régie du camping communautaire, dont Monsieur Michaël LAVILLE.

Or ce dernier démissionne du collège élu dans la mesure où il siégera au conseil d'exploitation en sa qualité de vice-président en charge du tourisme (sans voix délibérative). Il convient donc de désigner un nouveau représentant du conseil communautaire.

Par ailleurs, afin de compléter cette délibération et en application des statuts du camping, il convient aujourd'hui de désigner 3 personnalités compétentes au conseil d'exploitation du camping communautaire, à savoir :

- 1 représentant de Charentes tourisme,
- 1 représentant de l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême,
- 1 représentant de la société exploitante du restaurant du Camping.

Vu l'avis favorable de la réunion préparatoire au conseil du 15 octobre 2020,

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose donc :

DE DESIGNER M. Jean-Luc MARTIAL pour représenter GrandAngoulême au collège « élus » du conseil d'exploitation de la régie du camping communautaire en remplacement de Monsieur Michaël LAVILLE.

D'APPROUVER la composition du collège des « personnalités compétentes » au conseil d'exploitation du camping communautaire comme suit :

- 1 représentant de Charentes tourisme,
- 1 représentant de l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême,
- 1 représentant de la société exploitante du restaurant du Camping.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

23 octobre 2020

Affiché le :

23 octobre 2020